



## **TARIFS 2017**

### HONORAIRES TTC\* DE NEGOCIATION EN POURCENTAGE DU PRIX NET VENDEUR :

 JUSQU'A 150 000€
 jusqu'à 8% du prix de vente

 DE 150 000€ A 350 000€
 jusqu'à 7% du prix de vente

 AU DELA DE 350 000€
 jusqu'à 6% du prix de vente

Les honoraires s'entendent principalement à la charge du vendeur (ou plus rarement à la charge de l'acquéreur) avec un minimum forfaitaire de 1 500 €uros.

## **HONORAIRES TTC\* D'ESTIMATION**

150 €uros TTC

### **HONORAIRES TTC\* DE LOCATION**

## Pour les baux soumis aux dispositions de la loi n° 89-462 du 6 juillet 1989 :

#### A la charge du Locataire :

- honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail : 8€ TTC/m²
- honoraires de réalisation de l'état des lieux : 3€ TTC/m²

Soit 11€TTC/m² dans la limite d'un mois de loyer hors charge.

#### A la charge du Bailleur, honoraires TTC\*\*:

- honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail : 8€ TTC/m²
- honoraires de réalisation de l'état des lieux : 3€ TTC/m²

Soit 11€TTC/m² dans la limite d'un mois de loyer hors charge.

- frais de mise en location d'entremise et de négociation : Forfait de 300€ TTC <u>maximum</u>

(Le montant TTC imputé au locataire ne peut excéder celui imputé au bailleur et demeure inférieur ou égal à un plafond fixé par voie réglementaire annuellement)

#### Pour les autres baux :

1 mois de loyer HC à la charge du Locataire et du Bailleur

## **HONORAIRES TTC\* DE GESTION**

# Pack Tranquillité

Gestion mensuelle de votre location (Gestion administrative, juridique et comptable) Pack Tranquillité = 5% the\*

# Pack Tranquillité PLUS

Gestion mensuelle + Service travaux (Demandes spontanées + traitement des EDL) Pack Tranquillité PLUS = 6% Hc°

## \*des encaissements

\*au taux actuel de TVA de 20%

# Option Garantie Pelimmo

3% HC du loyer et charges, trais de gestion « Sécurisez les revenus locatifs et protégez votre bien immobilier » Assurance loyers impayés...